



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation : 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.29 vote du budget 2023 budget assainissement

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents de préparation budgétaire,

Vote à l'unanimité le budget 2023 budget assainissement équilibré à la somme de :

Section de fonctionnement : 245 294.36 €

Section d'investissement : 1 323 860.60 €

Pour extrait conforme,
Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0